



Le Proviseur

Lycée Français Théodore Monod

Centre d'examen officiel pour la Mauritanie

Nouakchott, le 22 novembre 2024

À l'attention des établissements scolaires privés présentant des candidats individuels en Mauritanie

Objet : Réajustement des droits d'examen pour les candidats individuels aux épreuves du DNB, baccalauréat 1^{ère} épreuves anticipées et baccalauréat épreuves de terminale

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre rôle de centre d'examen officiel pour le baccalauréat en Mauritanie et de la responsabilité qui est la nôtre, nous souhaitons vous informer officiellement de la mise en œuvre du réajustement des droits d'examen pour les candidats individuels inscrits par vos établissements aux examens gérés en responsabilité par le Lycée Français Théodore Monod (LFTM).

En tant qu'établissement homologué par le Ministère de l'Éducation nationale français et établissement en gestion directe de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), le LFTM a été désigné par l'Académie de Normandie (France) pour organiser les épreuves officielles de tous les examens scolaires français sur le territoire mauritanien. Cette mission exigeante nous responsabilise, et nous engage à offrir une organisation rigoureuse et conforme aux standards des examens français, tout en répondant aux attentes des candidats et de leurs établissements d'origine.

Un réajustement nécessaire et définitif

Comme cela a été présenté lors de la réunion d'information du jeudi 17 octobre 2024, ce réajustement s'impose pour couvrir l'ensemble des coûts réels liés à la gestion complète de ces examens, incluant :

- **L'inscription des candidats** : traitement administratif minutieux et mise en conformité avec les directives réglementaires françaises ;
- **La gestion des épreuves** : organisation logistique des sessions écrites, orales et pratiques, et mise en place des protocoles nécessaires ; numérisation, suivi avec le centre de Dakar et l'académie de Normandie ;
- **Le suivi des candidats** : coordination des jurys, traitement des éventuelles réclamations, et publication des résultats, suivi avec le centre de Dakar et l'académie de Normandie ;
- **La gestion des diplômes** : acheminement et remise des diplômes officiels.

Le montant du tarif des droits d'examens applicables pour la session 2025 pour chaque candidat individuel, en Ouguiya (MRU), a été calculé au plus juste, en tenant compte de la réalité des charges engagées.

Droits d'examen	BREVET	EPREUVES ANTICIPEE 1ERE	BACCALAUREAT TERMINALE
Candidats individuels	36 000 MRU	42 000 MRU	48 000 MRU

Comme évoqué lors de la réunion d'information, ce tarif ne sera pas réévalué pour les sessions à venir, sauf en cas d'évolution significative des directives externes.



Reconnaissance des collaborations respectueuses

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à la très grande majorité des établissements privés qui respectent les procédures et participent activement à la bonne organisation de cette mission commune. Ce professionnalisme contribue directement à garantir une expérience fluide et de qualité pour les candidats. Vous savez pouvoir compter sur notre appui pour vous accompagner dans votre professionnalisation.

Modalités de règlement

Afin d'assurer l'inscription définitive de vos candidats, nous vous rappelons l'obligation de respecter le règlement financier annexé à ce courrier.

Le paiement des droits d'examen vaut acceptation des conditions tarifaires et des modalités précisées.

Nous vous remercions par avance de relayer ces informations auprès des familles concernées. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou pour vous accompagner dans cette transition.

Dans l'attente de poursuivre cette collaboration constructive, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent CASAÑAS

Proviseur

Lycée Français Théodore Monod

Centre d'examen officiel pour la Mauritanie

